

Sulaiman-Too (Kirghizistan)

No 1230 rev

Nom officiel du bien tel que
proposé par l'État partie : Montagne sacrée de
Sulaiman-Too

Lieu : Oblast de Osh

Brève description :

La montagne de Sulaiman-Too domine le paysage de la vallée du Fergana et forme l'arrière-plan de la ville de Osh, qui fut au Moyen Âge l'une des plus grandes cités de cette vallée fertile située au croisement d'importantes routes de la soie d'Asie centrale.

Pendant plus d'un millénaire et demi, Sulaiman-Too était un phare pour les voyageurs empruntant les routes de la soie, une montagne sacrée révéérée. Ses cinq pics et ses flancs abritent une vaste assemblée d'anciens lieux de culte et de grottes ornées de pétroglyphes, tous reliés entre eux par un réseau d'anciens chemins, ainsi que par des mosquées plus tardives. Ce lieu de vénération mélange aujourd'hui croyances préislamiques et islamiques.

La majeure partie du bien proposé pour inscription est un paysage relique peu utilisé, même si le premier pic et certaines de ses grottes, ainsi que le bas des versants sud du deuxième et du troisième pic, sont des sites rituels fréquentés par des pèlerins et des touristes.

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (janvier 2008), paragraphe 47, il est également proposé pour inscription en tant que *paysage culturel*.

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 29 janvier 2001

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : 1^{er} octobre 2007

Date de réception par le
Centre du patrimoine mondial : 30 janvier 2006
1^{er} février 2008

Antécédents : Il s'agit d'une proposition d'inscription renvoyée (31 COM, Christchurch, 2007 et 32 COM, Québec, 2008).

Le Comité du patrimoine mondial s'est penché sur un premier dossier de proposition d'inscription pour le

paysage culturel de Sulaiman-Too (montagne sacrée) à l'occasion de sa 31^e session (Christchurch, 2007).

Le Comité du patrimoine mondial a adopté la décision suivante (31 COM 8B 27) :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-07/31.COM/8B et WHC-07/31.COM/INF.8B.1,

2. Renvoie la proposition d'inscription du Paysage culturel de Sulaiman-Too (montagne sacrée), Kirghizistan, à l'État partie afin de lui permettre de :

a) Achever le plan de gestion ;

b) Compléter la protection du bien proposé pour inscription en incorporant la zone de contrôle de l'urbanisme et la zone de protection du cadre naturel au plan urbain pour qu'elles soient effectives, et pour empêcher toute nouvelle intervention sur la montagne, y compris le reboisement ;

c) Étendre la zone tampon à une partie de la plaine non bâtie adjacente, afin de protéger le cadre de Sulaiman-Too ;

d) Considérer comment les sites des pics voisins pourraient être intégrés à la zone tampon révisée ;

e) Compléter l'étude du réseau de chemins qui parcourt la montagne ;

f) Mettre en place une stratégie touristique tenant compte de la question de l'accès des visiteurs.

3. Recommande que le nom du bien soit changé pour «Montagne sacrée de Sulaiman-Too».

Le 1^{er} février 2008, l'État partie a présenté un plan de gestion et des informations complémentaires sur les pressions liées au développement et la protection. Ces informations ont été incorporées à un rapport d'évaluation examiné par le Comité du patrimoine mondial à sa 32^e session (Québec, 2008). Dans ce rapport, l'ICOMOS recommandait que la proposition d'inscription soit renvoyée à l'État partie afin de lui permettre de :

- Stopper la construction du funiculaire, suspendre puis réviser le projet de nouvelle mosquée, afin de réduire sa hauteur et son impact, et trouver des solutions alternatives à la question du logement dans la zone tampon, pour éviter la construction d'immeubles de plusieurs étages ;
- Créer un Conseil de gestion du site pour mettre en œuvre le plan de gestion, et compléter le plan par un plan d'action ;
- Mettre en place la protection officielle du bien proposé pour inscription, en l'intégrant, ainsi que la zone tampon, au plan d'aménagement urbain, afin de leur donner effet dans le cadre du plan de zonage global de la ville, en finalisant le document du projet de zonage de protection qui s'inscrit dans le plan directeur d'urbanisme.

Cette recommandation a été adoptée par le Comité.

Le 1er février 2009, l'État partie a soumis des informations complémentaires relatives aux demandes du Comité. Ces informations sont intégrées au présent rapport.

Consultations : L'ICOMOS a consulté ses Comités internationaux sur les paysages culturels et sur le patrimoine culturel immatériel.

En décembre 2006, l'UICN a fourni une évaluation des attributs naturels du bien.

Littérature consultée (sélection) :

Rapport de la réunion d'experts thématique internationale de l'UNESCO sur les montagnes sacrées, Wakayama, Japon, 5-10 septembre 2001.

Mission d'évaluation technique : 25-28 septembre 2006. S'agissant d'une proposition d'inscription renvoyée, aucune mission supplémentaire n'a été entreprise.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie :

À des fins d'éclaircissement et pour vérifier la compréhension du matériel soumis par l'État partie le 1^{er} février 2009, l'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 4 mars 2009.

Des informations complémentaires ont été reçues le 26 mars 2009 avec une clarification sur les dispositions de zonage et de protection. Ces informations sont incluses dans le présent rapport.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS : 30 mars 2009

2. LE BIEN

Description

La montagne de Sulaiman-Too se trouve dans la partie orientale de la fertile vallée du Fergana, sur les rives de la Ak-Buura, au pied de la crête de Kichi-Alai.

La montagne s'élève en surplomb de la ville de Osh, qui fut des siècles durant la plus grande ville de la vallée du Fergana, au carrefour des routes de la soie d'Asie centrale. La montagne de Sulaiman-Too abrite un grand nombre d'objets de culte - sanctuaires et pétroglyphes - ainsi que des mosquées plus tardives ; c'est une montagne sacrée respectée, vénérée peut-être depuis l'âge du Bronze, où se mêlent croyances préislamiques et islamiques.

L'oasis de Osh est identifiée à l'ancien Davan, où les Chinois vinrent chercher au II^e-I^{er} siècle avant J.-C. des « chevaux célestes » pour leur cavalerie. Les pétroglyphes de Sulaiman-Too, et plus particulièrement ceux de Surottuu-Tash, présentent une collection d'images datant de l'âge du Fer et d'autres plus récentes, qui ressemblent, dit-on, aux chevaux célestes de Davan.

Sulaiman-Too, qui s'élève sur 200 mètres environ, domine la plaine avoisinante. Elle est désormais entourée sur trois côtés par la ville de Osh. Le bien proposé pour inscription s'étend sur un maximum de 1 663 mètres sur 820 mètres

et, au nord-est, à l'est et au sud. Il est entouré par une zone tampon comprenant une partie de la ville, la plaine au nord et à l'ouest s'étendant en direction d'Orto-Too et les pics de Surottuu-Tash. La zone proposée pour inscription s'étend sur 112 hectares et la zone tampon sur 4 788 hectares.

La montagne compte cinq pics. Le nom Sulaiman-Too apparut pour la première fois au XVIII^e siècle ; il fait référence à une légende musulmane sur le séjour dans la montagne du prophète Sulaiman, le Salomon biblique. Avant cela, la montagne avait porté plusieurs autres noms (voir *Histoire* ci-après).

Elle s'est formée à l'ère pléistocène-holocène, lorsque la pression de la plaque indienne sur le continent asiatique comprima et souleva les roches du socle du paléozoïque au-dessus des roches plus jeunes. Ce processus se poursuit, avec une élévation annuelle moyenne de 6 mm. Certains pics sont constitués d'ardoises et de schistes très fracturés, avec de longues pentes douces, tandis que d'autres sont en calcaire karstique érodé, avec des niches et des grottes de formes et de tailles variées, utilisées depuis l'âge de la Pierre.

Les cinq pics et les versants de la montagne abritent les vestiges d'anciens lieux de culte et plusieurs grottes ornées de pétroglyphes datant du néolithique au Moyen Âge tardif, tous reliés entre eux par un réseau d'anciens chemins aux traces toujours lisibles. Des pèlerins et des touristes fréquentent le premier pic et ses grottes, le bas des versants méridionaux du second et du troisième pic ainsi que les monuments islamiques.

Au Moyen Âge, dans la partie basse des flancs de la montagne, on construisit des canaux d'irrigation partant de la rivière Ak-Buura ; l'un d'eux, situé du côté nord, est toujours en fonctionnement. À l'époque soviétique, d'autres mesures d'irrigation extensive furent prises, avec l'installation de canalisations en fer pour alimenter en eau une plantation d'arbres non indigènes, des *karagach* (une variété d'orme) située au bas des versants sud et ouest.

Au nord-est, au nord et au nord-ouest, le pied de la montagne est occupé par des maisons vernaculaires modernisées qui accueillent les pèlerins et leur fournissent des services rituels. À l'extrémité orientale du bien proposé pour inscription, il y a un jardin public et les bâtiments modernes du musée du site, du centre de télévision et des services touristiques. Il existe plusieurs nouvelles structures en relation avec les services rituels offerts aux pèlerins à proximité d'une des mosquées, la Ravat-Abdullakhan, et un grand musée dans la grotte principale. À l'extrémité occidentale du bien proposé pour inscription, au pied de la montagne, se trouve un poste frontière actif, qui comprend des baraquements et des maisons installés à l'époque soviétique. Le chemin moderne destiné aux visiteurs (qui chevauche en partie l'ancien chemin des pèlerins) date de la même époque, tout comme la plateforme d'observation au sommet du premier pic, l'antenne de télévision au sommet du second pic, les baraquements militaires encore en activité, et les immeubles bâtis au pied de la montagne, du côté ouest.

Les principaux aspects du bien proposé pour inscription sont les suivants :

- Peuplements de l'âge de la Pierre et du Bronze
- Gravures rupestres - pétroglyphes
- Sites rituels
- Réseau de chemins
- Édifices islamiques
- Musée

Ceux-ci sont considérés tour à tour :

Peuplements de l'âge de la Pierre et du Bronze

Dans les années 1940 et 1950, des vestiges de l'âge de la Pierre ont été découverts dans la grotte Rusha-Unkur du troisième pic de la montagne et sont datés de l'ère néolithique. D'autres fouilles en 2000 et 2004 n'ont révélé aucun autre site ancien, confirmant ainsi les conclusions des premiers chercheurs, à savoir que les anciens peuples de l'âge de la Pierre n'occupaient qu'occasionnellement le site.

Un peuplement de l'âge du Bronze se trouvait sur le versant méridional abrupt du troisième pic, un site apparemment choisi pour ses caractéristiques défensives. Les vestiges sont apparentés à la culture de Chust, qui était présente dans une grande partie de la vallée du Fergana et dont on connaît plus de 50 sites en bord de rivière. Le peuplement de Sulaiman-Too, qui couvrait plus de deux hectares, se composait de quinze terrasses étagées les unes au-dessus des autres. On a trouvé les vestiges de treize bâtiments à demi enterrés, avec des murs en charpente et un toit en bois. L'analyse des vestiges matériels, confirmée par des datations par le radiocarbone, montre que le site remonte au XV^e-VII^e siècle av. J.-C. Le peuplement de Osh se démarque des autres sites en contrebas par sa situation au sommet de la montagne et par la quantité de céramique peinte qu'il a livré. On a suggéré que ce peuplement était peut-être en rapport avec des pratiques rituelles.

Gravures rupestres - Pétroglyphes

On trouve des pétroglyphes sur les cinq pics et autour d'eux, ainsi que dans les grottes, les abris sous roche et les tunnels karstiques, sur des parois horizontales, verticales et inclinées. En 2005, les images ont été répertoriées et 101 sites indexés.

Les pétroglyphes ont été gravés à l'aide d'outils en pierre et en métal. On peut les diviser en trois groupes : anthropomorphes, zoomorphes et géométriques. Le groupe le plus important en nombre comprend des représentations de symboles solaires et de réseaux. Les représentations animales sont minoritaires, mais parmi elles on compte un groupe réaliste représentant trois chevaux attrapés au lasso par un homme se tenant à distance, des serpents à la gueule béante, des oiseaux de proie et des chèvres aux cornes recourbées, dont certaines ont les pattes entravées. Les images de chevaux témoignent d'une grande similitude avec les pétroglyphes des pics de Aravan, tout proches, et ceux de Surottuu-Tash (à 8 km au nord-ouest de Sulaiman-Too), qui datent de l'âge du Fer et des époques ultérieures et qui constituent une remarquable collection de 80 images de chevaux magnifiques, peut-être proches des « chevaux célestes » de l'ancien Davan que les auteurs chinois du II^e

et du I^e siècle av. J.-C. mentionnent comme une source d'approvisionnement en chevaux de cavalerie.

De nombreux dessins rupestres de Sulaiman-Too n'ont pas été datés ; ceux qui l'ont été, par association stylistique avec d'autres sites, semblent remonter du XV^e siècle av. J.-C. au VII^e siècle apr. J.-C. La majorité des images appartient à l'âge du Bronze (d'environ 1 500 av. J.-C. à 500 apr. J.-C.) : c'est le cas par exemple des labyrinthes, des signes solaires, des figures géométriques, des images anthropomorphes et celles en forme de « larve ». Les représentations de chevaux de Davan et certaines images de chèvres remontent à une période entre la fin du I^e millénaire av. J.-C. et le début du I^e millénaire apr. J.-C. Un nombre considérable de figures ont été ajoutées au XX^e siècle et comportent des dates et des noms.

Sites rituels

Ceux-ci semblent répartis en trois bandes (ou zones) autour des pics montagneux, et sont étroitement liés aux pétroglyphes. La bande inférieure présente des gravures sur des surfaces verticales. Plus haut, on trouve des parois inclinées et des ravins, accompagnés d'autres pétroglyphes et, vers le sommet, une troisième bande comprend des sites religieux avec des empreintes de pas taillés, et des lieux sacrificiels. Tous ces sites semblent reliés par des chemins serpentant autour de la montagne.

Les lieux de culte qui sont toujours en activité sont principalement concentrés autour du premier pic, et dans certaines zones autour du deuxième et du troisième pic. La proposition d'inscription identifie dix-sept sites encore largement en activité, dont des ravins, des grottes, des lits de pierre, qui sont pour la plupart « marqués » au moyen de pétroglyphes aux signes illisibles. Dans la quasi-totalité des sites, on trouve des traces de feu, probablement parce qu'on y brûlait des herbes aromatiques, et certains sites ont été polis au fil des siècles par des pèlerins se laissant glisser le long des surfaces rocheuses ou les touchant. Les lieux de culte sont associés à des croyances en des cures soignant la stérilité, les migraines, les douleurs dorsales et accroissant la longévité. Le plus spectaculaire est une grotte au sol pentu, poli par des femmes qui se laissent glisser sur cette pente pour guérir la stérilité en simulant une naissance délivrée par la montagne.

Réseau de chemins

Un réseau de chemins relie les sites entre eux. Sur les principaux pics, ces chemins ont été en partie recouverts par un chemin touristique moderne.

Outre les chemins encore très fréquentés menant aux sanctuaires toujours en activité, il y a de nombreuses traces de chemins reliques, quasi invisibles, mais que l'on peut toujours suivre grâce aux plaques polies sur les marches naturelles ou les surfaces rocheuses. On trouve aussi ici et là des « empreintes » taillées dans la roche, « marquant le chemin » jusqu'aux lieux de culte. Ces traces de chemins anciens couvrent tous les pics ont été récemment cartographiés.

Édifices islamiques

Trois monuments islamiques sont compris dans le bien proposé pour inscription, deux d'entre eux se situent au

pied de la montagne. Le principal lieu sacré islamique, la petite mosquée de Takht-i-Sulaiman, est au sommet du premier pic. Cette petite structure à coupole dotée d'un grand portail en brique cuite fut édifée au XVI^e siècle, mais détruite en 1963. La mosquée fut reconstruite en 1988 à l'aide de la documentation disponible sur ses fondations d'origine, et elle héberge une ancienne pierre rituelle portant des cavités en forme de cuvette et des pétroglyphes, ce qui manifeste l'adoption par l'islam de l'ancien caractère sacré de la montagne.

La mosquée Ravat-Abdullakhan fut elle aussi construite au XVI^e siècle. Seule la partie principale du groupe d'édifices d'origine subsiste. Utilisée comme musée à l'époque soviétique, elle fut rendue à son usage religieux en 1990. Le mausolée Asf-ibn-Burkhiya, une construction avec portail et coupole, fut apparemment édifé au XVI^e siècle à la place d'un bâtiment antérieur, datant peut-être du XIII^e siècle.

La communauté religieuse locale utilise activement les édifices islamiques pour les pratiques religieuses et elle les entretient.

Musée

Le musée fut construit à l'époque soviétique, en tant que restaurant, à l'intérieur de la grotte *Rusha-Unkur*, ou grotte des Aigles, la plus grande grotte à deux niveaux de la montagne. Sa fonction sacrée a disparu suite à ces interventions. En 2000, l'ensemble est devenu un musée, l'une des principales attractions touristiques aujourd'hui. Le « musée de la Grotte », avec son énorme « fenêtre » ronde et son escalier principal en béton, est bien visible depuis les délimitations sud du bien.

Histoire et développement

Le site de la ville semble s'être déplacé vers la montagne à l'époque médiévale. Jadis, elle se trouvait plus au sud, à Ak-Buura, site qui, d'après les fouilles qui y ont été réalisées, remonte au III^e siècle avant J.-C.

La plus ancienne mention de la montagne se trouve dans un écrit chinois du XIII^e siècle, qui fait référence à une « ville dans une montagne très révéérée » et à l'une des villes Davan (c'est-à-dire probablement une ville fournissant des chevaux Davan). À la fin du XIII^e siècle, le nom Barak est attesté, et au XV^e siècle on connaissait la montagne sous le nom farsi de Bara-Kukh, ce qui signifie « qui se dresse de manière isolée » ou « belle montagne ». Le nom moderne se rapporte à une légende arabe évoquant le séjour dans la montagne du prophète Sulaiman, le Salomon biblique, et fut consigné pour la première fois au début du XVIII^e siècle.

Aucune référence écrite à l'importance religieuse de la montagne n'apparaît avant le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. En 1812, Mir Izet Ulla, employé pakistanais de la *East Indian Company* écrivait dans ses mémoires : « Chaque printemps, des foules de pèlerins de nationalités diverses affluent ici, venus de tous les pays voisins. » Un officier russe du nom de Nazarov visita Osh vers la même époque et mentionna « deux édifices anciens, et une grande grotte en dessous... [les] bâtiments, sont nommés « Takht-Sulaiman », et chaque année les Asiatiques viennent en ce

lieu pour l'adorer ; ils croient que des esprits vénèrent Salomon à cet endroit ».

Au milieu du XIX^e siècle, Valikhanov, s'appuyant sur les comptes rendus de tiers, écrivait : « ...Mahomet connaissait l'existence de cette ville et avait pour précepte que chaque véritable croyant devait se rendre au moins une fois dans sa vie aux sanctuaires de Osh. (...) Pour vénérer ces lieux, les pèlerins et leurs familles venaient ici chaque année depuis Kokand, Margilan, Andijan et d'autres villes de la vallée du Fergana. »

Et en 1887, Simonov écrivit : « ...Presque au sommet de son pic oriental se trouve un mulushka (une sorte de chapelle ou de mausolée)... [qui] est l'objet d'un culte pour de nombreux pèlerins qui se rassemblent ici et viennent de toutes les contrées du Turkestan, même les plus lointaines. »

De ces comptes rendus, il ressort clairement un lien entre l'importance religieuse de la montagne et l'islam. Simonov fut toutefois le premier auteur à mentionner la croyance dans les vertus curatives des autres sanctuaires de la montagne : « Des autochtones souffrant de maladies diverses viennent ici parce que toute la zone autour du mulushka abonde en monuments (...), capables de guérir tous les maux possibles. »

Au début du XX^e siècle, Masalskiy puis Castaniye évoquèrent tous deux les vertus thérapeutiques des lieux de culte, à l'instar de plusieurs auteurs de l'époque soviétique.

C'est à partir du XIX^e siècle que des scientifiques et des étudiants russes commencèrent à recueillir et à analyser des légendes associées à la montagne. Les études sur le folklore se sont poursuivies à l'époque soviétique et, en 1987-1989, le ministère de la Culture organisa une expédition spéciale pour recueillir des informations sur la montagne et sur la microtoponymie de ses pics, de ses grottes, de ses lieux de culte mineurs et d'autres caractéristiques, mais aussi sur le culte et les rites sacrificiels qui y étaient pratiqués.

Bien qu'il n'existe aucune trace documentaire ancienne des pratiques rituelles préislamiques dans la montagne, les spécialistes considèrent aujourd'hui qu'elle pourrait avoir été un lieu sacré dès l'âge du Bronze. Des indices matériels suggèrent que le culte le plus ancien pratiqué à Sulaiman-Too aurait été le mithraïsme. Mithra, l'un des plus anciens dieux indo-aryens, entra plus tard dans le panthéon zoroastrien. On le considérait comme un dieu de la lumière, de l'union et de la concorde. La légende veut qu'il soit né d'un rocher dans une grotte. Les rites mithraïstes comprenaient les libations de *haoma*, une boisson sacrée. Les lieux de culte de Sulaiman-Too – les pierres aux gouttières polies pour les libations, les grottes (et plus particulièrement celles au sol poli incliné, imitant la naissance de Mithra dans la grotte) – pourraient être apparentés à ces cultes.

Les efforts de l'ère soviétique pour éradiquer les pratiques religieuses à Sulaiman-Too ont mené non seulement à la démolition de plusieurs bâtiments islamiques, mais aussi à un usage non authentique de la montagne, transformée en une sorte de parc public. Des *karagach*, une essence d'arbres non indigènes (une variété d'orme), furent plantés au bas des pentes, grâce à une irrigation assurée par des

canalisations en fer. C'est à cette même époque que furent construits plusieurs nouveaux bâtiments et structures, notamment le chemin moderne d'accès des visiteurs (chevauchant partiellement l'ancien chemin des pèlerins) et la plate-forme d'observation au sommet du premier pic ; l'antenne télévisée au sommet du deuxième ; le poste frontière avec ses baraquements militaires et ses immeubles près du pied occidental de la montagne ; le centre de télévision, certains bâtiments administratifs dont les bâtiments annexes du musée, des cafés et des restaurants ainsi que la stèle commémorative qui leur fait face, au pied oriental de la montagne. L'intervention la plus irréversible est la création d'un restaurant dans la grotte naturelle de Rusha-Unkur, sur deux niveaux. C'est aujourd'hui un musée, et l'une des principales attractions touristiques.

Pendant cette même période, le paysage urbain alentour a subi des changements considérables, avec la démolition de la majeure partie des zones d'habitation traditionnelles et la construction de bâtiments modernes dans le centre historique de Osh, qui furent ajoutés pendant les travaux préparant la célébration des 3 000 ans de la ville de Osh en 2001.

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'intégrité de la montagne correspond au caractère intact de ses rapports avec la plaine et la ville qui s'étendent à ses pieds. Les trois aspects, la montagne, la ville et le paysage environnant, doivent coexister dans une relation harmonieuse.

L'ICOMOS considère que l'interface entre ces trois éléments suscite actuellement quelques inquiétudes et qu'elle a un impact sur l'intégrité visuelle du bien. La montagne est d'abord et avant tout un symbole visuel de pouvoir, distinct de la plaine, hébergeant dans sa géologie curieuse des sites culturels encore en usage et offrant depuis le sommet de ses pics des vues spectaculaires.

L'ICOMOS considère que l'intégrité visuelle de la montagne a été partiellement compromise par les interventions modernes et le sera encore plus, à moins qu'on établisse une démarcation plus claire entre la ville et la montagne, et entre la ville et la plaine, au moyen d'une zone de plaine laissée sans construction qui permette de voir la montagne s'en élever, au moins depuis certaines directions. Cette plaine non bâtie nécessite une protection en tant que partie de la zone tampon.

Les lieux de culte de la montagne, et plus particulièrement les gravures rupestres, sont étroitement liés aux sites des pics voisins de Aravan et de Surottuu-Tash. En termes d'intégrité des sites culturels, l'ICOMOS considère que les lieux de culte de Sulaiman-Too s'inscrivent dans un ensemble de sites plus vaste et que, pour ce qui est des représentations, et notamment des chevaux de Davan, certaines images des plus importantes, en nombre et en qualité, se trouvent plutôt sur les pics voisins. Ces pics ont besoin d'être protégés par le biais de la zone tampon.

Authenticité

Les associations sacrées de la montagne semblent liées à sa forme spectaculaire, dressée au milieu d'une plaine presque parfaitement plane, qui contraste avec les roches lisses, les ravines et les grottes, ainsi qu'avec les pics dénudés et la ville nichée à ses pieds. Ces cinquante dernières années, de nombreuses interventions sur la montagne et dans la ville à ses pieds ont sapé cette impression d'irréalité et le cadre visuel de la montagne dans le paysage.

Les plates-formes d'observation, les antennes, la grotte restaurant/musée et les baraquements ont déjà été mentionnés. La grotte musée, en particulier, est une balafre profonde dans l'aspect de la montagne. Le nouveau bâtiment principal du musée, en contrebas, bouche la vue vers le premier pic depuis le pied oriental. Depuis les hauteurs de la montagne, les structures modernes en bas sont toutes visibles. Ces dix-douze dernières années, des habitations modernes ont été construites sur des champs au pied de la montagne, du côté nord, et celles-ci ont amoindri les qualités visuelles de la montagne et ses relations avec le paysage ouvert de la plaine encadré par les chaînes montagneuses de Ayrymach-Too et Kerme-Too. Actuellement, les maisons de plain-pied, élément majeur du nouvel environnement bâti de la montagne, n'obstruent pas les perspectives sur Sulaiman-Too depuis la vallée. Toutefois, une extension des zones urbaines à l'ouest et au nord-ouest de la ville est en projet. L'ICOMOS considère qu'une protection doit être mise en place pour les plaines non bâties, qui sont ce qui subsiste de l'environnement authentique de la montagne.

Plusieurs pétroglyphes ont reçu un traitement de conservation inadapté, ou ont été abîmés par des graffitis (voir ci-après). Néanmoins, la plupart des lieux de culte conservent leur authenticité en termes physiques, et pour beaucoup d'entre eux sont toujours le lieu de pratiques rituelles.

L'ICOMOS considère que l'authenticité de la montagne, de ses lieux de culte, de ses usages et de ses fonctions est incontestable, malgré les nombreuses interventions qu'elle a subies ces cinquante dernières années. Toutefois, puisque les associations sacrées de la montagne sont liées à sa forme spectaculaire, surplombant la plaine environnante, elles sont très vulnérables aux nouveaux développements qui ont lieu à ses pieds. Pour protéger sa majesté, sa spiritualité, sa cohérence visuelle et son cadre, et donc l'authenticité d'ensemble du bien, l'ICOMOS considère que la protection proposée pour la zone tampon doit être mise en place dans les meilleurs délais.

Analyse comparative

L'analyse comparative de la proposition d'inscription du bien, mettant celui-ci en perspective par rapport à la région et aux biens similaires inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, est parfois faible.

Il y est indiqué que la durée de la fréquentation de la montagne sacrée de Sulaiman-Too en tant que site sacré est comparable à celle de Tian Shan en Chine, symbole officiel de l'« Empire céleste » depuis deux milliers d'années et visité par des millions de pèlerins. Khan

Khentei, Otgon Tenger et Bogd Khan, trois montagnes sacrées de Mongolie où des cultes annuels sont célébrés depuis le XIIIe siècle, sont aussi mentionnées. La longévité de leurs anciennes traditions sacrées, de leurs rituels et de leurs pratiques sacrificielles les rendrait comparables à Sulaiman-Too.

La signification des montagnes sacrées et des sanctuaires de Chine, d'Inde, d'Iran, de Mongolie, de Corée, du Japon, d'Indonésie et d'Afghanistan aurait pu faire l'objet d'une discussion assortie d'exemples plus précis de sites et de systèmes idéologiques et de témoignages de leur valeur spirituelle.

Les informations de la proposition d'inscription auraient pu être mises en valeur par une exploration plus approfondie des conclusions de la réunion d'experts de l'UNESCO qui s'est tenue à Wakayama, au Japon, en 2001, sur les montagnes sacrées d'Asie-Pacifique, à l'occasion de laquelle les montagnes sacrées d'Asie centrale, leur classification, les croyances et les rituels associés ont fait l'objet d'une analyse exhaustive.

Il aurait aussi été appréciable d'avoir plus de données sur d'autres montagnes sacrées toujours fréquentées d'Asie centrale, où des chemins de pèlerinage mènent au sommet des montagnes, vers des grottes et des pierres lisses vénérées pour leurs vertus curatives, où des pèlerins brûlent des herbes choisies pour leur parfum particulier.

Bien que les autres sites d'Asie centrale (Kirghizistan, Tadjikistan, Kazakhstan, Ouzbékistan) ne soient pas mentionnés dans le dossier, on peut dire que Sulaiman-Too est représentatif des montagnes sacrées d'Asie centrale, dans la manière dont les sanctuaires sont répartis et utilisés depuis des millénaires.

Cependant, d'un autre côté, Sulaiman-Too est également original en Asie centrale en raison de sa taille, sa forme et sa concentration de vestiges matériels de culte. La montagne de Sulaiman-Too peut être considérée comme un témoignage vivant de traditions de culte de la montagne encore en vigueur, fortes et pérennes, qui s'étendent sur plusieurs millénaires et qui ont été assimilées par l'islam. De surcroît, ces traditions ont survécu en dépit de sévères restrictions imposées à l'époque soviétique.

Sulaiman-Too est aussi l'une des très rares montagnes qui correspondent étroitement aux images iconiques de l'univers de l'Avesta et des traditions védiques : une montagne isolée, avec un pic en dominant quatre autres, se dressant au milieu d'une grande vallée fluviale, entourée par d'autres montagnes dans le paysage.

En plus de sa forme idéale, la forte concentration en vestiges matériels de pratiques culturelles préservées sur la montagne et datant des époques pré et postislamiques font de celle-ci l'image la plus complète de montagne sacrée de toute l'Asie centrale.

L'ICOMOS considère que Sulaiman-Too est à la fois typique des montagnes sacrées d'Asie centrale et un exemple exceptionnel de montagne « idéale », forte d'une riche concentration en lieux de culte témoignant d'une dévotion envers la montagne.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Sulaiman-Too est la seule montagne sacrée dans cette région d'Asie centrale.
- Sa situation, au carrefour de routes migratoires et marchandes, depuis des temps reculés jusqu'à aujourd'hui, a provoqué une symbiose de cultures et de traditions diverses sur plus de trois millénaires, symbiose que reflètent les gravures rupestres et les lieux de culte toujours actifs, les croyances et les rites.
- La montagne domine la vallée du Fergana environnante. Les contours nets de ses cinq pics lui confèrent un caractère pittoresque et un charme particulier.
- La géologie et la morphologie des montagnes ont été habilement utilisées pendant plus de trois millénaires. Les surfaces verticales visibles et accessibles, les grottes et les crevasses qui sont aussi des lieux de culte, ont été ornées de pétroglyphes regroupées en trois zones, correspondant à l'ancienne idée de la « Montagne du Monde » et de « l'Arbre du Monde ».
- Les peintures rupestres de Sulaiman-Too présentent des images similaires à celles que l'on trouve dans d'autres régions de l'Eurasie, avec des images universelles comme des signes solaires, des mains et des empreintes de pas.
- De nos jours, on pratique toujours dans les lieux de culte des rituels et des prières associés à des sacrifices d'animaux domestiques, à des concepts chamaniques de fertilité, au culte des ancêtres ou à des traitements magiques.
- Les qualités sacrées et culturelles de la montagne apparaissent dans des sources écrites de la Chine ancienne et des mondes arabe et persan du Moyen Âge. Des chercheurs occidentaux et russes des XIXe et XXe siècles ont noté le caractère sacré de la montagne, ce qui a attiré l'attention de nombreux pèlerins et visiteurs.

La montagne a été proposée pour inscription en tant que paysage culturel sacré. Le paysage sacré dépasse apparemment les limites de la montagne de Sulaiman-Too, et comprend les chaînes voisines de Orto-Too (éperon oriental de Aiymach-Too) et de Kerme-Too (éperon oriental de Chil-Mayram), la plaine ouverte qu'elles encerclent et le rocher de Aravan. Les sites qui s'y trouvent sont en partie décrits au paragraphe 3c du dossier de proposition d'inscription. Tous possèdent des lieux de culte et des pétroglyphes similaires à ceux de Sulaiman-Too. Les informations disponibles permettent de les considérer comme les différentes parties d'un tout, un paysage culturel au milieu duquel se dresse la montagne de Sulaiman-Too.

L'ICOMOS considère que la situation de Sulaiman-Too, à l'un des carrefours des routes de la soie d'Asie centrale, lui donne son importance et a influencé le développement cosmopolite de la ville de Osh à ses pieds. Intrinsèquement, les pétroglyphes ne représentent pas une collection exceptionnelle : leur valeur est à rapprocher de leur emplacement spécifique, sur des lieux de culte toujours en usage, ou à proximité de ceux-ci.

L'ICOMOS considère que la valeur de la montagne en tant que monument individuel est liée à son emplacement spectaculaire, au beau milieu de la plaine, et à son vaste paysage spirituel, avec des chemins traditionnels, un système de zonage apparent et de nombreux lieux de culte, dont beaucoup sont encore en usage, reflétant des croyances préislamiques et islamiques et notamment le culte du cheval.

Si Sulaiman-Too n'est pas la seule montagne dotée de lieux de culte reliés par des chemins et toujours en usage, elle est toutefois la plus grande et la plus imposante dans cette région de l'Asie centrale et par sa taille, son échelle et son emplacement sur l'une des plus grandes artères des routes de la soie, sans oublier l'importance économique de la ville de Osh, elle est depuis des siècles un repère spirituel significatif.

De plus, Sulaiman-Too correspond étroitement aux images iconiques de l'univers de l'Avesta et aux traditions védiques : une montagne isolée, avec un pic en dominant quatre autres, se dressant au milieu d'une grande vallée fluviale, entourée par d'autres montagnes dans le paysage.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée :

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères (iii), (iv) et (vi).

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Sulaiman-Too apporte un témoignage exceptionnel sur des lieux de culte situés sur la montagne et leur pérennité.

L'ICOMOS considère que la forte concentration de vestiges matériels des pratiques culturelles des époques pré et postislamiques préservées sur la montagne et sa forme « idéale » en font l'image la plus complète d'une montagne sacrée en Asie centrale.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Sulaiman-Too présente un site de peuplement de l'âge du Bronze.

L'ICOMOS considère que l'on ne peut pas attribuer à ce bien, en l'état actuel des connaissances, une valeur exceptionnelle en tant que site individuel ni en tant que partie de la culture de Chust de la vallée du Fergana en général.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (vi) : être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la montagne se retrouve dans l'historiographie kirghize, ouzbek et tadjike, et que des auteurs et des artistes utilisent son image.

L'ICOMOS considère que ce critère peut se justifier parce que Sulaiman-Too constitue le témoignage le plus vivant de traditions de culte de la montagne fortes et pérennes qui s'étendent sur plusieurs millénaires et qui ont été assimilées par l'islam, avec une incidence profonde sur une grande partie de l'Asie centrale.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription répond aux critères (iii) et (vi) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

Pressions liées au développement

La robuste montagne et ses fragiles lieux de culte sont vulnérables à l'érosion de leur caractère spirituel et à l'impact de nouveaux édifices intrusifs.

Parmi les bâtiments existants, le musée principal, balafre sur la montagne visible depuis la plaine, lui porte particulièrement atteinte. Il semble impossible de le démolir entièrement sans endommager la grotte. De surcroît, l'éventuelle disparition de cette structure ne rendrait pas pour autant la grotte à son état d'origine, le sol ayant été considérablement reconstruit, de nouveaux espaces creusés et les surfaces intérieures plâtrées au ciment. Des mesures pour en atténuer l'impact visuel seraient souhaitables, mais elles nécessiteraient une étude attentive pour ne pas nuire encore plus à l'authenticité du bien.

Les informations complémentaires qui ont été fournies par l'État partie en 2008 font mention de trois nouveaux projets, reconnus comme susceptibles de porter sévèrement atteinte au site.

L'un est le projet de téléphérique, ou funiculaire. Censément interrompu à l'époque de la présentation de la proposition d'inscription au Comité, en 2007, il a été relancé. Le funiculaire devait s'étendre depuis une base située derrière la mosquée de Takht-i-Sulaiman vers des stations sur le premier et le deuxième pic, avec des stations intermédiaires. Dans les informations complémentaires fournies par l'État partie, il était indiqué que celui-ci « *n'est pas conforme à la législation nationale* » et aurait un impact sur la montagne, dans son intégrité physique, mais aussi « *sur ses fonctions et sur son sens* ».

Il semble que le maire de Osh ait donné le feu vert au téléphérique bien que l'« *Académie des Sciences, les communautés scientifiques, culturelles et artistiques, les ONG, l'administration de l'oblast et la communauté locale* » ainsi que la communauté (*mahalla*) aient voté contre le projet. Dans l'évaluation de 2008, l'État partie déclarait que le gouverneur de l'oblast prévoyait de demander au Président un décret spécial pour mettre un terme à ce projet. Le 9 juin 2008, un décret spécial présidentiel est entré en vigueur, qui interdit la construction du téléphérique (et applique d'autres mesures de protection, voir ci-après).

Deuxième grand projet mentionné en 2008, la construction d'une imposante nouvelle mosquée, de 34 mètres carrés et de 35 mètres de hauteur à l'intérieur de la zone proposée pour inscription au sud des premier et deuxième pics, qui pouvait devenir « *une gêne visuelle significative pour la montagne* ». Le gouvernement de l'oblast était à l'origine de ce projet, qui aurait reçu le feu vert par décret du Premier ministre. Le plan de gestion (voir ci-après) reconnaissait la nécessité de revoir ce projet et de réduire la hauteur et l'impact de l'édifice. Le décret présidentiel du 9 juin 2008 a estimé que les recommandations du Comité du patrimoine mondial concernant la mosquée envisagée devaient être respectées. Les travaux de construction ont été suspendus en juin 2008. Le bureau du maire a procédé par la suite à la révision de l'autorisation de construction de la mosquée et a recommandé que la hauteur des minarets proposés soit réduite de 35 mètres à 21 mètres. Un plan révisé tenant compte de ces modifications a été soumis au ministère de la Culture en décembre 2008. Les travaux ne pourront recommencer que lorsque les plans modifiés auront été acceptés par les autorités compétentes.

Le troisième projet de développement mentionné en 2008 était plus générique. Il concernait l'agrandissement des villages de la plaine dans la zone tampon, et le remplacement de maisons d'un étage par des immeubles en hauteur. Entre autres solutions, le complément d'information fourni proposait de transférer les immeubles vers les limites orientales de la zone tampon, ou plus loin encore, à l'extérieur de la zone.

L'Administration de la région de Osh et le Service de l'architecture et de la construction de Kara-Suu ont confirmé dans une lettre du 24 décembre 2008 au ministère de la Culture que les décisions antérieures concernant les constructions en hauteur dans la zone tampon ont été annulées. À l'avenir, la zone comprise dans la zone tampon

dans laquelle seront construites des maisons individuelles (voir ci-après) comportera une limitation de la hauteur de construction à deux niveaux.

Plus généralement, il était fait mention de plans pour l'expansion des zones urbaines au nord et à l'ouest de la ville. Pour contrôler cette expansion, on suggérait un zonage pour la zone tampon, mais cela restait à mettre en place, et la zone tampon n'avait pas encore été officiellement ratifiée au moment où s'était réuni le Comité en 2008. Cela a maintenant été mis en place – voir ci-après.

Le décret présidentiel et d'autres décrets du maire de Osh ont par conséquent donné effet aux mesures de protection d'urgence énumérées dans le plan de gestion (voir ci-après) visant à contrer les menaces exposées ci-avant.

Lacunes de conservation

Les préparatifs du 3 000^e anniversaire de Osh ont apparemment suscité une augmentation du financement de l'immobilier neuf et une diminution des fonds disponibles pour la conservation, ainsi que des travaux de conservation inappropriés (voir ci-après).

Contraintes dues au tourisme

L'accès non contrôlé des visiteurs pendant de nombreuses années a entraîné des dégâts sur les pétroglyphes situés au bas du premier et du deuxième pic : plusieurs graffitis modernes, peints pour la plupart mais aussi gravés et/ou taillés, couvrent de nombreuses surfaces rocheuses. La plupart ont été faits avant la création du NIAMK (Complexe du musée national d'Histoire et d'Archéologie de Sulaiman-Too), principalement à l'époque soviétique. Toutefois, ces six dernières années, après l'établissement d'une surveillance permanente sur le site, un assez petit nombre de graffitis peints ont fait leur apparition sur certaines surfaces faciles d'accès. Comme mentionné ci-après, il n'existe actuellement aucune expertise locale à laquelle on pourrait confier la conservation des sites endommagés.

Beaucoup des visiteurs de la montagne viennent du Kirghizistan et d'autres pays. La municipalité locale est désireuse d'encourager le tourisme en tant que source de revenus. Les chemins, les infrastructures pour les visiteurs et les dispositions prises actuellement pour le gardiennage ne pourraient tolérer une hausse importante du nombre de touristes.

Le plan de gestion reconnaît ces problèmes. Il prévoit le développement et l'extension des zones de parc et récréatives le long de la rivière Ak-Bura, à la fois à l'intérieur de la ville et à l'extérieur, en amont. Cette extension devrait comprendre le rétablissement écologique, l'aménagement paysager, la plantation d'arbres et l'offre améliorée d'équipements pour les visiteurs, tant pour les pèlerins que pour la jeunesse locale, qui sont identifiés comme le facteur principal affectant la montagne.

Dans le but d'accueillir et d'héberger des pèlerins étrangers, dont le nombre augmente progressivement d'année en année, des solutions sont envisagées dans le nouveau plan directeur pour offrir des logements, des services et des équipements à bas prix, dans les quartiers

voisins de la ville (sans perturber la zone proposée pour inscription).

Pressions environnementales

Il est reconnu que des mesures sont nécessaires pour limiter les dommages causés à l'environnement par l'accès incontrôlé. Il est également nécessaire de limiter strictement les plantations d'arbres sur la montagne qui pourraient affecter l'équilibre écologique.

Catastrophes naturelles

On n'en perçoit pas.

Impact du changement climatique

L'aggravation de la sécheresse pourrait avoir pour effet d'augmenter l'érosion causée par le piétinement des visiteurs sur les chemins, de même que de fortes pluies pourraient également poser problème.

L'ICOMOS considère que les principaux risques pesant sur le bien sont le développement incontrôlé, l'expansion de la ville vers l'ouest et l'accès insuffisamment contrôlé des visiteurs.

Les mesures en cours pour intégrer les zones protégées dans le plan de la ville sont un grand pas en avant. L'ICOMOS considère aussi qu'il est urgent de définir des activités et des propositions pour une stratégie touristique qui réponde aux problèmes de l'accès des visiteurs et de la protection des sites sacrés et des pétroglyphes de l'impact des visiteurs, tel que cela est envisagé dans le plan directeur.

5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Le bien proposé pour inscription ne comprend pas seulement la montagne avec ses sanctuaires, l'art rupestre et les chemins d'accès, mais aussi, en contrebas, les zones construites de la ville, les plantations, une caserne militaire, une station de télévision et des infrastructures touristiques.

L'ICOMOS comprend que certains bâtiments intrusifs ont déjà été démolis ces cinq dernières années, et qu'il existe des projets pour abattre d'autres structures modernes en les remplaçant par des structures traditionnelles mobiles (*yurtas*) pour les services touristiques saisonniers. Pour l'instant toutefois, les autorités kirghizes considèrent la question du transfert de la garnison militaire et la démolition de ses bâtiments au pied de Sulaiman-Too comme un problème insoluble du fait de son importance en tant que poste frontière proche de l'Ouzbékistan.

Au nord-est, à l'est et au sud, la zone proposée pour inscription est entourée d'une zone tampon comprenant une partie de la ville. Au nord et à l'ouest, la zone tampon comprend les chaînes montagneuses de Kerme-Too et d'Orto-Too, avec leurs sites archéologiques et leurs pétroglyphes, situées à l'ouest et au nord-ouest de la ville, ainsi que le paysage rural de la vallée, encerclé par ces

chaînes montagneuses et par Sulaiman-Too. Cette zone tampon a beaucoup été agrandie depuis la première soumission de la proposition d'inscription, et ses délimitations sont désormais appropriées.

L'ICOMOS considère que les délimitations de la zone proposée pour inscription de Sulaiman-Too et de la zone tampon agrandie couvrent de manière appropriée l'environnement intact des montagnes au nord et à l'ouest, et les pics voisins de Kerme-Too et d'Orto-Too.

Droit de propriété

Le bien proposé pour inscription est la propriété nationale de la République kirghize.

Protection

Protection juridique

Le bien proposé pour inscription s'inscrit dans une zone de protection plus vaste, officiellement établie par la décision n° 638 du 8 septembre 2006 du gouvernement kirghiz. Sulaiman-Too est l'une des deux réserves exceptionnelles du Kirghizistan dotée non seulement du statut de Réserve du patrimoine culturel national, mais aussi de délimitations clairement définies et légalement ratifiées. Cette zone est sous la responsabilité du Complexe du musée historique et archéologique national de Sulaiman-Too, et toute nouvelle construction au sein de ses délimitations élargies est interdite, sauf autorisation spéciale des autorités nationales compétentes responsables de la protection du patrimoine culturel et de l'environnement naturel.

Le bien proposé pour inscription est aussi inscrit sur la Liste nationale des biens et a reçu le statut officiel de Complexe du musée historique et archéologique national.

Il est aussi couvert par les dispositions suivantes :

- i. Loi n° 91 sur l'utilisation du patrimoine historique et culturel (telle qu'amendée en 2005).
- ii. Réglementations n° 568 de 2002 sur l'inventaire, la protection, la restauration et l'utilisation du patrimoine historique et culturel (telles qu'amendées en 2006).
- iii. Loi de 1999 sur la protection de la nature.

Selon les réglementations (i) et (ii), pour assurer la protection et le bon usage des biens culturels, des zones de protection juridique (*zone de protection, zone de contrôle de l'urbanisme et zone de cadre naturel protégé*) doivent être établies et intégrées aux plans et projets de développement régional et urbain.

La *zone de protection* de Sulaiman-Too avait déjà été instaurée au moment de la proposition d'inscription, mais les délimitations et les réglementations de la *zone de contrôle de l'urbanisme* et de la *zone de cadre naturel protégé*, en vue d'une protection physique et visuelle supplémentaire autour du bien, étaient toujours en cours d'élaboration en 2008 et n'avaient toujours pas été incluses dans les plans de développement régional de l'oblast de

Osh ni dans le plan directeur d'urbanisme de la ville de Osh. Ce plan directeur a été approuvé à l'époque soviétique, mais il continue de servir d'orientations officielles aux promoteurs. D'après ce plan, les logements traditionnels dans la zone entourant la montagne de Sulaiman-Too doivent être démolis et remplacés par de nouveaux bâtiments publics et immeubles de cinq étages au maximum. Ce plan directeur n'est plus valable, et la nécessité de le réviser est reconnue.

En 2008, le Comité a demandé qu'une protection officielle du site proposé pour inscription soit mise en place en l'intégrant ainsi que la zone tampon élargie dans le plan directeur d'urbanisme de la ville, afin de leur donner effet à l'intérieur du plan de zonage de la ville, ceci en finalisant le document de projet de zonage de protection devant s'inscrire dans le plan directeur d'urbanisme.

Les informations complémentaires fournies par l'État partie en janvier 2009 signalaient que la conception d'un nouveau plan directeur avait commencé en janvier 2008 avec un financement gouvernemental. Il signalait aussi que le travail de développement de zones de protection pour le centre historique de Osh et la région voisine de l'oblast de Osh de Kara-Suu, dans le cadre du plan directeur, avait été entrepris à partir de mai 2008 par Kyrgyzrestoration (Bureau de recherche scientifique et de conception sous l'autorité du ministère de la Culture).

Le 19 décembre 2008, les autorités locales et nationales ont convenu que les zones de protection du bien proposé pour inscription et de la zone tampon devraient être incluses dans le nouveau plan directeur et que celles-ci respecteraient les délimitations proposées. Il a également été décidé que des restrictions et des réglementations visant chaque sous-zone au sein de la zone proposée pour inscription seraient mises en place. Ces sous-zones comprennent :

- La zone de protection légale de Sulaiman-Too
- La zone de contrôle de l'urbanisme au sein de la ville de Osh
- La zone de protection archéologique pour Kerme-Too et Orto-Too
- Les zones de villages existants
- Les zones de contrôle de l'urbanisme dans la zone rurale
- Les zones de paysage agricole protégé
- Les zones protégées pour des fouilles archéologiques complémentaires.

Pour protéger le bien et sa zone tampon contre les développements modernes en attendant la mise au point et l'approbation définitive du document de zonage de la protection légale et du plan directeur d'urbanisme de la ville de Osh, une carte indiquant les délimitations approuvées de la zone proposée pour inscription, de la zone tampon et de ses sous-zones a été distribuée comme référence aux agences responsables de l'oblast de Osh, de la ville de Osh, du district de Karasu et de la zone rurale de Kyzylkyshtak.

En plus des propositions énoncées ci-avant, il a de même été convenu lors de la réunion de décembre 2008 que des activités de protection et de renouveau des quartiers d'habitation traditionnels et de leur infrastructures (*mahalla*) doivent être prévues, que la poursuite des

travaux de destruction des structures modernes disgracieuses dans la zone du bien proposé pour inscription sera planifiée, comme le suggère le plan de gestion, et que l'élimination des constructions modernes disgracieuses se poursuivra dans la zone tampon.

Il est spécifié que l'avant-projet révisé et les progrès réalisés seront soumis pour examen à l'Agence d'État de la construction et de l'architecture, au ministère de la Culture, au Conseil public en mars 2009.

Il a été compris que le plan directeur sera finalisé à la fin de 2009 et entrera en vigueur en 2010. Entre-temps, les dispositions de zonage seront respectées selon les termes du décret présidentiel (vois ci-avant).

Protection traditionnelle

Le caractère sacré des sanctuaires est un attribut essentiel de la montagne et devrait être considéré comme une partie de la protection traditionnelle.

Efficacité des mesures de protection

Les mesures de protection actuelles et anticipées sont appropriées.

L'ICOMOS considère que, bien que la zone proposée pour inscription bénéficie d'une protection légale, elle doit être incluse dans le plan d'aménagement urbain afin d'être efficace, de même que la zone tampon doit être intégrée au plan de zonage global de la ville. Des progrès considérables ont été réalisés dans l'établissement des zones de protection qui entreront en vigueur dans le cadre du document de projet de zonage de protection s'inscrivant dans le plan directeur d'urbanisme. Entre-temps, elles s'appliquent par le décret présidentiel.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

À l'époque soviétique, bien que privée de sa dimension spirituelle, la montagne était protégée. Après l'indépendance et avant la mise en place de systèmes alternatifs, il y a eu quelques dégâts, sous la forme de nouveaux pétroglyphes et sépultures.

Entre 1997 et 2000, un programme de protection a été lancé. Des clôtures de protection ont été dressées au nord-est, à l'est et partiellement au sud des flancs montagneux, la conservation des pétroglyphes a commencé, et des travaux de restauration ont été entrepris à la mosquée Rafat-Abdullakhana et au mausolée, Asf-ibn-Burkhiya. Des travaux ont également été entrepris sur les principales routes d'accès des visiteurs. La protection nationale ayant été obtenue en 2004, la protection des visiteurs et la conservation sont financées depuis lors comme des activités permanentes.

État actuel de conservation

En dépit d'une multitude d'interventions négatives sur la montagne, elle reste en grande partie intacte et conserve ses qualités spirituelles respectées par les visiteurs.

Mesures de conservation mises en place

Le bien est désormais activement protégé et le plan de gestion établit une approche stratégique pour les mesures de conservation préventives en cours et les mesures curatives pour traiter les dommages subis par les pétroglyphes dans certains sites, et pour l'entretien courant des chemins. Mettre en œuvre cette approche nécessitera un processus décisionnel plus efficace (voir ci-après).

Entretien

L'entretien quotidien doit être amélioré comme cela est envisagé dans le plan de gestion.

Efficacité des mesures de conservation

L'efficacité de la conservation globale de la montagne et de ses sanctuaires, chemins et autres structures reposera sur les efforts conjoints des autorités, des habitants et des visiteurs.

L'ICOMOS considère que la conservation du bien est stable mais doit être soutenue par l'aboutissement des approches de conservation établies dans le plan de gestion.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

La gestion du bien proposé pour inscription incombe au Complexe du musée national d'Histoire et d'Archéologie de Sulaiman-Too (NIAMK), sous l'égide du ministère de la Culture, et est financée par le budget national. Selon le plan de gestion, il est prévu de renforcer encore le statut du NIAMK en le subordonnant directement au gouvernement, ce qui améliorerait son financement. Le bureau du NIAMK est situé sur le bien.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Un plan de gestion a été soumis à titre de complément en janvier 2008. Ratifié par le ministère de la Culture le 24 janvier 2008, il a été préparé par une équipe de projet pluridisciplinaire, dirigée par l'archéologue de l'Académie nationale des sciences et composée de membres du personnel du NIAMK, de spécialistes universitaires et de représentants d'organismes nationaux et locaux. Deux experts externes, venus du Kazakhstan et du Japon, ont apporté leur conseil, et le Fonds du patrimoine mondial son financement.

Le plan est un document ambitieux, qui expose l'orientation stratégique choisie pour le bien proposé pour inscription et sa zone tampon, en réponse aux questions fondamentales en matière de gestion. Toutefois, il n'explique pas où réside la valeur universelle exceptionnelle du bien, et donc ce qui est protégé. Une section sur ce thème doit être ajoutée. Cependant, il souligne la nécessité de protéger non seulement le patrimoine matériel de la montagne, mais aussi son patrimoine immatériel.

Le plan dresse la liste détaillée des mesures de protection d'urgence : annulation du projet de funiculaire, révision du projet de mosquée, finalisation de la protection juridique, ratification de la zone tampon et interdiction de nouvelles constructions dans la zone proposée pour inscription.

La nécessité de renforcer les capacités au sein du NIAMK et d'améliorer le processus décisionnel est soulignée. Le Conseil public de gestion du site prévu dans le plan de gestion a été créé le 20 juin 2008. Il comprend 20 représentants de toutes les agences responsables et des parties concernées et constitue la principale instance de coordination concernant la gestion du site et de sa zone tampon. Il est co-présidé par le vice-gouverneur et le ministre adjoint au ministre de la Culture. Les statuts des activités du Conseil dans quatre principaux domaines sont en cours d'élaboration. Les groupes correspondants sont en cours de formation et l'un d'eux sera chargé du suivi de l'exécution des recommandations du Comité du patrimoine mondial et des activités incluses dans le plan de gestion. Le nouveau Conseil démontre la participation de plus en plus active de scientifiques, du Comité national de l'ICOMOS et de la communauté locale.

Afin de sensibiliser à la valeur de la zone proposée pour inscription, notamment de ses aspects visuels et de sa relation à son environnement, et pour encourager les visiteurs à respecter sa fragilité, les grandes lignes d'un projet impliquant la réorganisation du musée de la grotte et sa transformation en une présentation historique de la montagne et de son organisation sacrée ont été définies. La livraison d'un tel plan n'est pas actuellement du ressort des organisations partenaires, dont les rôles sont identifiés dans le plan.

Un plan d'action pour 2008-2010 a été mis au point par un groupe de travail conjointement avec le ministère de la Culture, l'Académie des sciences et l'administration d'État de la région de Osh. Il a été approuvé par le ministère de la Culture le 26 juin 2008. Il prévoit des actions immédiates conformément au plan de gestion et à ses deux sous-plans. Le plan d'action comprend les parties suivantes :

- I. Mesures légales et organisationnelles (élaboration et approbation d'un programme gouvernemental, d'un nouveau plan directeur pour la ville de Osh, afin d'intégrer des zones de protection et des zones tampon du bien, programmes de gestion du tourisme, etc.)
- II. Amélioration de la structure du musée et renforcement des capacités
- III. Amélioration de la conservation et de la protection
- IV. Amélioration des équipements sur le site
- V. Activités de publications et de promotion

Préparation aux risques

Il s'agit d'une zone qui, jusqu'à présent, a fait l'objet de très peu de planification de ce type.

Implication des communautés locales

Il y a un certain engagement de la communauté locale et la possibilité d'engagements supplémentaires, en particulier celui de la jeunesse.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Le NIAMK est dirigé par un directeur général récemment nommé par la Commission gouvernementale pour le patrimoine culturel, avec l'accord du gouverneur de l'oblast de Osh. Le personnel permanent du NIAMK comprend deux directeurs adjoints, du personnel administratif, plusieurs spécialistes dans divers domaines (notamment des historiens et des biologistes) ainsi que du personnel sur le terrain. Aucune expertise n'est pour l'instant disponible pour la conservation des sites abritant des pétroglyphes.

Depuis juillet 2006, la police municipale effectue des rondes sur le bien, mesure nécessaire pour éviter que des visiteurs (essentiellement la jeunesse locale) ne laissent des graffitis sur les roches ornées de pétroglyphes.

Le budget annuel alloué au NIAMK est limité. On attend du renforcement proposé du statut du NIAMK un profit en matière de financement, de recrutements et de renforcement des capacités.

L'ICOMOS considère que l'approche stratégique définie dans le plan de gestion, la création d'un Conseil de gestion du site et d'un plan d'action à court terme méritent d'être félicitées.
--

6. SUIVI

Tous les rapports archéologiques depuis les années 1940 jusqu'à nos jours sont archivés à l'Institut d'histoire de l'Académie nationale des sciences. Ces trois dernières années, on a produit un solide recueil de documentation sur les pétroglyphes, dans le cadre du Projet UNESCO sur la création de la base de données sur l'art rupestre d'Asie centrale. La documentation des pétroglyphes et des anciens lieux de culte se poursuit sur les sites adjacents de Surottuu-Tash (Orto-Too) et de Kerme-Too, dans le but de fournir la documentation nécessaire et de justifier l'élargissement des zones de protection juridique.

La cartographie détaillée des chemins du bien et leur relation avec les lieux de culte a commencé. Il n'existe aucun autre plan approuvé pour des travaux de recherche supplémentaires, du fait de l'absence de fonds.

Quelques indicateurs de suivi ont été mis en place : température, végétation, fréquentation des visiteurs et sédimentation. L'outil le plus précieux est un enregistrement photographique annuel des principaux monuments archéologiques et architecturaux.

L'ICOMOS considère que le suivi est approprié.
--

7. CONCLUSIONS

Sulaiman-Too est un site spectaculaire, méritant une protection et une pleine compréhension.

L'ICOMOS considère que le bien possède une valeur universelle exceptionnelle comme paysage spirituel, avec des chemins traditionnels, un système de zonage apparent et des lieux de culte qui reflètent des croyances pré-

islamiques et islamiques (particulièrement le culte du cheval) dont beaucoup sont toujours en usage, ainsi que pour ses associations à des pratiques culturelles qui ont eu une incidence profonde sur une grande partie de l'Asie centrale.

L'ICOMOS félicite l'État partie pour son approche stratégique définie dans le plan de gestion développé localement et pour l'élargissement de la zone tampon au cadre plus vaste de la plaine et de ses pics voisins, comme l'avait demandé le Comité lors du renvoi de la proposition d'inscription, à l'occasion de sa 31e session.

En réponse aux demandes formulées par le Comité du patrimoine mondial à la 32e session, l'ICOMOS félicite l'État partie pour avoir mis en place un décret présidentiel qui stoppe de manière efficace la construction du funiculaire, vise à réduire l'impact du projet de mosquée, annule les décisions de construire des bâtiments en hauteur dans la zone tampon, et convient que le bien et sa zone tampon doivent être intégrés au plan directeur, dont le document de zonage de protection en cours de révision devrait être appliqué conformément aux recommandations du Comité.

L'ICOMOS note également que le zonage proposé répond aux besoins du bien et de sa zone tampon.

L'ICOMOS note également que le Conseil de gestion du site a été créé pour appliquer le plan de gestion et qu'un plan d'action sur deux ans a été développé.

L'ICOMOS considère que des progrès considérables ont été réalisés pour assurer la protection du paysage dans son ensemble, nécessaire pour préserver les aspects spectaculaires visuels et spirituels du bien, grâce au décret présidentiel qui garantit que les décisions gouvernementales doivent être prises en conformité avec les recommandations du Comité et doivent progresser avec le plan directeur et la protection définie de zones spécifiques.

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que la montagne sacrée de Sulaiman-Too, Kirghizistan, soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères (iii) et (vi)*.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

La montagne de Sulaiman-Too domine le paysage de la vallée de Fergana et forme l'arrière-plan de la ville de Osh, qui fut au Moyen Âge l'une des plus grandes cités de cette vallée fertile située au croisement d'importantes routes de la soie d'Asie centrale, et Sulaiman-Too était un repère pour les voyageurs.

Pendant au moins un millénaire et demi, Sulaiman-Too a été vénérée comme montagne sacrée. Ses cinq pics et ses flancs abritent une vaste assemblée d'anciens lieux de culte et de grottes ornées de pétroglyphes, tous reliés entre eux par un réseau d'anciens chemins, ainsi que par des mosquées plus tardives.

La montagne est un paysage spirituel exceptionnel qui reflète à la fois des croyances islamiques et pré-islamiques, en particulier le culte du cheval.

Sulaiman-Too correspond étroitement aux images iconiques de l'univers de l'Avesta et des traditions védiques : une montagne isolée, avec un pic en dominant quatre autres, se dressant au milieu d'une grande vallée fluviale, entourée par d'autres montagnes dans le paysage.

Critère (iii) : La riche concentration de vestiges matériels des pratiques culturelles des époques pré et post-islamiques préservés sur la montagne et sa forme « idéale » en font l'image la plus complète d'une montagne sacrée en Asie centrale.

Critère (vi) : Sulaiman-Too présente un témoignage exceptionnellement vivant de traditions de culte de la montagne fortes et plurimillénaires, que l'islam a absorbées avec succès. Cela a eu une incidence profonde sur une grande partie de l'Asie centrale.

L'authenticité de la montagne, de ses lieux de culte, de ses usages et de ses fonctions est incontestable, malgré les nombreuses interventions qu'elle a subies ces cinquante dernières années. Toutefois, puisque les associations sacrées de la montagne sont liées à sa forme spectaculaire, surplombant la plaine environnante, elles sont très vulnérables aux nouveaux développements qui ont lieu aux pieds de celle-ci. Pour protéger sa majesté, sa spiritualité, sa cohérence visuelle et son environnement, et donc l'authenticité du bien dans son ensemble, une grande vigilance sera requise dans l'application de la protection de son environnement.

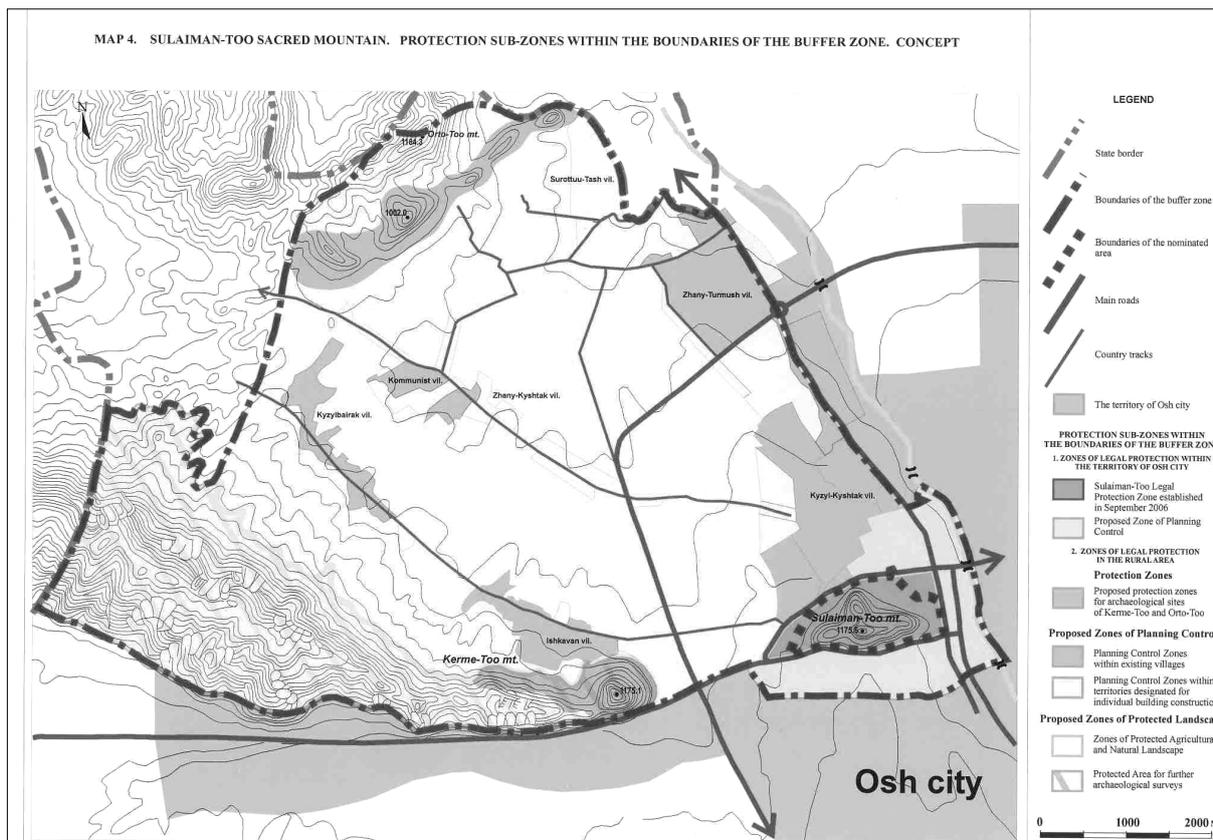
L'intégrité de la montagne repose sur la protection des lieux de culte et du réseau de chemins qui les relie, ainsi que sur leurs liens visuels et les vues que l'on a depuis et vers la montagne.

La gestion de la montagne et son environnement est coordonnée par le conseil de gestion du site qui supervise la mise en œuvre du plan de gestion et du plan d'action. Sa protection effective repose sur l'approbation d'un accord de zonage dans le cadre du plan directeur de Osh. Pour protéger le bien et sa zone tampon contre les développements modernes en attendant la mise au point et l'approbation définitive du document de zonage de la protection légale et du plan directeur d'urbanisme de Osh, un plan indiquant les délimitations approuvées de la zone proposée pour inscription, de la zone tampon et de ses sous-zones a été distribué comme référence aux agences responsables de l'oblast de Osh, de la ville de Osh, du district de Karasu et de la zone rurale de Kyzylkyshtak.

L'ICOMOS recommande à l'État partie prenne en considération les points suivants :

- définir d'urgence une stratégie pour le tourisme qui traite les questions d'accès des visiteurs et de protection des sites sacrés et des pétroglyphes contre l'impact des visiteurs ;
- s'assurer que l'amélioration proposée du statut du Complexe du musée national d'Histoire et d'Archéologie de Sulaiman-Too apportera des avantages concernant le financement, le

personnel (expertise dans le domaine de la conservation des sites de pétroglyphes) et augmentera les possibilités de renforcement des capacités.



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Vue générale de la montagne Sulaiman-Too



Site de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze sur le troisième sommet



Pétroglyphe représentant un labyrinthe



Ancien sanctuaire



Porte marquant le début du chemin de pèlerinage principal